

Inventiva présentera plusieurs abstracts lors du Congrès Paris MASH 2026

- Des données d'études cliniques de Phase 1 et Phase 2 montrent que le lanifibranor améliore le profil métabolique et certains facteurs de risque cardiovasculaire chez les patients atteints de MASH, avec ou sans diabète de type 2
- Des données précliniques caractérisent plus précisément l'activité pharmacologique équilibrée du lanifibranor sur les trois isoformes des PPAR et étayent un profil de sécurité cardiovasculaire différencié, notamment en matière de rétention d'eau, par rapport aux thiazolidinediones (TZD) et aux agonistes doubles PPAR α/γ

Daix (France), New York (New York, États-Unis), le 8 septembre, 2026 – [Inventiva](#) (Euronext Paris et Nasdaq : [IVA](#)) (« Inventiva » ou la « Société »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'une thérapie orale pour le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (« MASH »), annonce aujourd'hui la présentation de cinq abstracts lors de la 12e édition du Paris MASH Meeting, qui se tiendra les 10 et 11 septembre 2026 à l'Institut Pasteur à Paris, en France.

Ces abstracts présentent des données d'études cliniques de Phase 1 et Phase 2 ainsi que précliniques qui permettent de mieux caractériser le profil pharmacologique pan-PPAR du lanifibranor et d'évaluer ses effets potentiels sur les dysfonctionnements métaboliques systémiques associés à la MASH. Les données cliniques issues des études de Phase 1 et de Phase 2 ont démontré l'engagement direct des PPARs, notamment à travers une augmentation des taux d'adiponectine, ainsi que des améliorations de plusieurs paramètres liés à la sensibilité à l'insuline, au contrôle glycémique, au profil lipidique et à certains facteurs de risque cardiovasculaire. Ces effets ont été observés chez des patients avec ou sans diabète de type 2.

Par ailleurs, des études précliniques ont montré une amélioration de paramètres hépatiques et métaboliques et ont permis de mieux caractériser l'activité pharmacologique équilibrée du lanifibranor sur les trois isoformes des PPAR. Ces résultats soutiennent l'existence d'un profil cardiovasculaire et de rétention d'eau distinct au sein de la classe des agonistes des PPAR.

Le lanifibranor est actuellement évalué dans l'étude clinique de Phase 3 NATiv3 dans le traitement de patients atteints de MASH présentant une fibrose modérée à avancée. Les résultats principaux de l'étude sont attendus au quatrième trimestre 2026.

Les détails des présentations sous forme de posters prévues le 10 septembre 2026 sont présentés ci-dessous :

Titre de l'abstract :	Beyond The Liver: Cardiovascular Effects of The Pan-PPAR Agonist Lanifibranor in Patients With MASH
Numéro de publication :	1256
Auteurs :	S. Francque, A. Holleboom, J. Campagna, S. Hogan, G. Wettstein, M. Abedelmalek

Titre de l'abstract :	Metabolic Benefits of Pan-PPAR Agonist Lanifibranor in Patients With and Without Type 2 Diabetes
Numéro de publication :	1249
Auteurs :	A. Holleboom, M. Abdelmalek, S. Hogan, J. Campagna, G. Wettstein, S. Francque
Titre de l'abstract :	Lanifibranor Improves Metabolic and Histological Features of MASH Across Multiple Preclinical Models: Convergent Pan-PPAR Activity
Numéro de publication :	1255
Auteurs :	S. Francque, A. Holleboom, J. Campagna, S. Hogan, G. Wettstein, M. Abdelmalek
Titre de l'abstract :	Lanifibranor Phase 1/2A Experience – PPAR Engagement and Metabolic Activity Without Early Clinical Fluid Retention
Numéro de publication :	1254
Auteurs :	A. Holleboom, S. Hogan, J. Campagna, G. Wettstein, M. Abdelmalek, S. Francque
Titre de l'abstract :	Partial PPAR Agonism Underlies Lanifibranor's Preclinical Fluid/Cardiovascular Safety Versus Full and Dual PPAR Agonists
Numéro de publication :	1344
Auteurs :	S. Francque, A. Holleboom, J. Campagna, S. Hogan, G. Wettstein, M. Abdelmalek

À propos du lanifibranor

Le lanifibranor, principal candidat-médicament d'Inventiva, est une petite molécule administrée par voie orale qui vise à induire des effets antifibrotiques, anti-inflammatoires ainsi que des effets bénéfiques sur les fonctions vasculaires et métaboliques de l'organisme, en activant les trois isoformes des récepteurs activés par les proliférateurs de peroxysomes (« PPAR »), des protéines appartenant à la famille des récepteurs nucléaires qui régulent l'expression des gènes. Le lanifibranor est un agoniste des PPAR conçu pour cibler simultanément les trois isoformes PPAR avec une puissance modérée, grâce à une activation équilibrée de PPAR α et PPAR δ et à une activation partielle de PPAR γ . Alors que d'autres agonistes des PPAR ciblent une ou deux isoformes, le lanifibranor est actuellement le seul agoniste pan-PPAR en développement clinique pour le traitement de la MASH. Inventiva estime que le profil de liaison modéré et équilibré du lanifibranor aux trois isoformes PPAR contribue au profil de tolérance favorable observé à ce jour dans les études cliniques et précliniques. La FDA a accordé au lanifibranor les désignations « Breakthrough Therapy » et « Fast Track » pour le traitement de la MASH. Le lanifibranor est un médicament expérimental qui n'a été approuvé par aucune autorité réglementaire. Sa sécurité et son efficacité n'ont pas été établies.

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche et développement de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de patients atteints de la MASH. La Société évalue actuellement le lanifibranor dans le cadre de l'étude clinique pivot de phase 3 pour le traitement de patients adultes atteints de la MASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (symbole : IVA, ISIN : FR0013233012) et sur le Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA).
<https://www.inventivapharma.com>

Contacts

Media Relations

Lisa Buffington: media@inventivapharma.com

Investor Relations

David Nikodem: IR@inventivapharma.com

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens des dispositions safe harbor du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être identifiées par l'emploi de termes tels que, sans limitation, « croire », « anticiper », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « rechercher », « estimer », « pouvoir », « devoir », « être conçu pour », « espérer », « viser », « potentiel », « opportunité », « possible », « objectif » et « poursuivre », ainsi que par d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques, mais des déclarations relatives aux attentes futures et autres déclarations prospectives fondées sur les convictions et hypothèses de la direction. Elles comportent des risques et incertitudes connus et inconnus susceptibles d'entraîner des résultats, performances ou événements futurs sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les événements futurs sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs échappant au contrôle d'Inventiva. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la disponibilité des résultats des études cliniques dans les délais prévus, au lancement des futures études cliniques selon les modalités envisagées, à l'obtention par les candidats médicaments des autorisations réglementaires nécessaires ou à la réalisation des étapes anticipées dans les délais prévus, voire à leur réalisation. Les résultats futurs pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives, prévisions et estimations, notamment en raison d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le fait que les données intermédiaires ou les données issues d'une analyse intermédiaire d'études cliniques en cours ne permettent pas de prédire les résultats futurs de ces études ; le fait que la recommandation du DMC ne préjuge en rien d'une éventuelle autorisation de mise sur le marché ; le fait qu'Inventiva ne peut garantir les conséquences du Suspected Unexpected Serious Adverse Reaction (« SUSAR ») sur le recrutement ni son impact final sur les résultats ou le calendrier de l'étude NATiV3 ou sur les questions réglementaires associées ; le fait que les attentes d'Inventiva concernant ses études cliniques puissent se révéler incorrectes ; et le fait que les autorités réglementaires puissent exiger des modifications ou des études supplémentaires, ou ne pas approuver une demande d'autorisation de mise sur le marché (« New Drug Application ») pour le lanifibranor. Les candidats médicaments d'Inventiva peuvent provoquer des effets indésirables ou présenter d'autres propriétés susceptibles de retarder ou d'empêcher leur approbation réglementaire, ou de limiter leur potentiel commercial. Inventiva dépend également de sa capacité à établir et maintenir des partenariats, à respecter ses obligations au titre de ces partenariats et à en tirer les bénéfices, étapes et échéances anticipés. Inventiva fait face à une concurrence importante. Ses activités, études précliniques et programmes de développement clinique, ainsi que leurs calendriers, sont soumis à de nombreux risques et incertitudes. Inventiva est une société au stade clinique ne disposant d'aucun produit approuvé et n'ayant historiquement généré aucun chiffre d'affaires. La Société a enregistré des pertes importantes depuis sa création et n'a jamais généré de revenus provenant de la vente de produits. Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour financer ses activités et, à défaut, pourrait être contrainte de réduire significativement ses activités, de retarder ou d'interrompre un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, d'étendre ses activités ou de saisir certaines opportunités commerciales, et pourrait ne pas être en mesure de poursuivre son activité. La capacité d'Inventiva à obtenir des financements et à réaliser d'éventuelles opérations dans les délais prévus, ainsi que la question de savoir si, quand et dans quelle mesure des instruments dilutifs seront exercés et par quels détenteurs, constituent également des facteurs de risque. Le succès futur d'Inventiva dépend du développement clinique réussi, de l'obtention des autorisations réglementaires et de la commercialisation ultérieure du lanifibranor. La situation financière et les résultats d'exploitation d'Inventiva pourraient être significativement et défavorablement affectés par des évolutions législatives et réglementaires, des conditions défavorables dans son secteur d'activité, des événements géopolitiques, des épidémies et des conditions macroéconomiques, notamment les évolutions des politiques commerciales internationales, l'inflation mondiale, les fluctuations des marchés financiers et du crédit, les droits de douane et autres barrières commerciales, les troubles politiques, les catastrophes naturelles, l'incertitude sur les marchés financiers et les perturbations des systèmes bancaires.

Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.

Veuillez vous référer au Document d'Enregistrement Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 avril 2026, au Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31

décembre 2025 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») le 8 avril 2026 pour d'autres risques et incertitudes affectant Inventiva, y compris ceux susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation, et ceux décrits sous la rubrique « Facteurs de risques », et dans les futurs dépôts auprès de la SEC. D'autres risques et incertitudes dont Inventiva n'est pas actuellement consciente peuvent également affecter ses déclarations prospectives et peuvent faire en sorte que les résultats réels et le calendrier des événements diffèrent matériellement de ceux anticipés. Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à jour à la date du communiqué. Sauf obligation légale, Inventiva n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives mentionnées ci-dessus. Par conséquent, Inventiva n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation de l'une des déclarations susmentionnées.